

ANNEE 2019

Délibération n°

20190047

SEANCE PUBLIQUE DU 23 JUILLET 2019

Date de convocation : 19/07/2019

Date d'affichage :

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents	: 14
Pouvoirs	: 0
Nombre de votants	: 14

Vote : 14
Pour : 14
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-neuf, le 23 juillet à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19 juillet 2019, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Hugues BIGÉ, Michel KLISZ, Frédéric ETCHEGARAY, Michel GOÑY.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Sophie DELETTRE, Valérie RÉCART, Marie-Dominique GAY, Brigitte ETCHEVERRY.

Absents excusés : Mmes Annie UHALDEBORDE, Emmanuelle DALLET, Dominique VIGIER.

Ms Philippe BIGOTEAU, Pierre SORHAITS.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**O.J n°2 : Subventions allouées aux associations
pour l'année 2019**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Après la vérification par un groupe de travail des dossiers déposés et complétés par diverses associations communales et extra-communales, il est proposé au conseil municipal, d'attribuer les subventions qui sont énumérées dans le tableau annexé à la présente délibération :

Le CONSEIL MUNICIPAL

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions énumérées dans le tableau ci-annexé,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2019.

PRECISE :

- **Association Harri Zaharrak :**
Monsieur Le Maire ne prend pas part au vote.

- **Association Adin Eder :**
M. Hugues BIGÉ ne prend pas part au vote.

- **Association Ihiztariak les chasseurs :**
M. Frédéric ETCHEGARAY ne prend pas part au vote.

- **Toutes les subventions proposées ont été adoptées à l'unanimité des voix, suivant le tableau annexé à la présente.**

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/07/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/07/2019